



La Rochelle est une ville moteur du développement durable et une collectivité responsable.

- **Dans le cadre de la maîtrise de l'énergie par exemple, les consommations dans les écoles ont été diminuées de 25 % en 10 ans.** Plus de 10 % de la chaleur utilisée par la Ville pour son patrimoine est d'origine renouvelable. En 15 ans les consommations de l'éclairage public ont été réduites de moitié.
- Dans le domaine des transports, **10 % des déplacements se font à vélo, plaçant La Rochelle au deuxième rang français** après Strasbourg. Plus d'un tiers se font à pied. En 2012, les trois quarts du parc automobile de la Ville sont électrique ou à faible impact environnemental.
- Concernant la sauvegarde de la biodiversité, 746 espèces différentes ont été répertoriées dans l'atlas de la diversité communal. **L'utilisation des produits phytosanitaires a baissé de 82% de depuis 2003.** Le territoire rochelais est riche de 44 000 arbres.
- En matière de gestion de l'eau, **2 millions de m3 ont été économisés grâce** à la sensibilisation des usagers et **à la recherche de fuites.** Le rendement du réseau d'eau potable est aujourd'hui de 86 %. La consommation en eau des services de la ville a été diminuée par 2 en 10 ans. **Près de 40 % de l'eau consommée sur le territoire est issue de captages protégés appartenant à la ville.**
- La qualité de vie est également un enjeu majeur des politiques municipales. Des mesures de contrôle et de diminution des pollutions sonores, visuelles et lumineuses sont menées régulièrement. **La qualité de l'air est bonne à très bonne 294 jours par an.** La Rochelle est la 1er ville d'expérimentation sur les ondes électromagnétiques à organiser une conférence de restitution publique. **3 380 enfants et adultes sont accueillis chaque année par le relais nature de la moulinette.** Les repas pour les enfants des écoles et des centres de loisirs municipaux sont élaborés avec 20 % de denrées biologiques. **690 parcelles de jardins familiaux sont mises à disposition des habitants.**
- La Rochelle se soucie de garantir la cohésion sociale et la solidarité en veillant à apporter des services et de la qualité dans tous les quartiers. Elle élabore depuis 2011, un rapport annuel sur la situation de la Ville en matière de développement durable.

Le rapport 2012 aborde la question des outils et méthodes. L'accent est mis sur les moyens mis en place par la Ville pour assurer la participation des différents acteurs. Des groupes de travail, un comité consultatif, des référents développement durable... garantissent les échanges et la transversalité de l'approche. Une mission développement durable a été installée en 2012.

La Ville s'est dotée d'indicateurs d'amélioration qui seront suivis d'année en année pour évaluer ses réalisations et les inscrire dans un processus d'amélioration continue. La Rochelle a obtenu le label européen Cit'ergie en 2014.

Retrouvez tous ces éléments dans le [Rapport sur la situation de la Ville de La Rochelle en matière de](#)

développement durable